



**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

**Compensation : moyenne simple :**

- Au sein d'une unité d'enseignement entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.
- Au sein d'un semestre entre toutes les unités d'enseignement qui le composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés. Les unités d'enseignement sont affectées de coefficients qui peuvent être différenciés dans un rapport variant de 1 à 5. La compensation générale entre UE au semestre 2 n'est toutefois possible que si l'étudiant a réalisé son stage et soumis un rapport pour évaluation.
- Entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4).

Règles concernant le statut AJAC : identiques au règlement des études de l'établissement

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Motifs retenus pour justifier d'une absence :

- Maladie,
- Convocation administrative non déplaçable,
- Raison familiale impérieuse (décès).

Justificatifs acceptés :

- Original du certificat médical (maladie),
- Document administratif officiel (convocation administrative non déplaçable),
- Copie du certificat de décès ou à défaut attestation sur l'honneur dans l'attente du certificat (raison familiale impérieuse).

Délais pour présentation des justificatifs :

- 3 jours avant l'examen pour convocation administrative non déplaçable,
- 1 semaine maximum après les examens pour les autres motifs.

Éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 : aucun report de notes de la session 1.

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 907 UFR des Langues Vivantes Etrangères  
 Niveau Master Langues étrangères appliquées  
 Mention de diplôme MALEA  
 LEA3M2 213 Master 2 Langues Etrangères Appliquées parcours Implantation des Entreprises à l'International - IIE

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constituant le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constituant  
 NB : en session 2, à la part de CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constituant le cas échéant

Régulier : oui  
 Régime spécial : oui  
 Examen : oui  
 Encadrement à distance : non

Semestre	UE	Titre	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET postnote	Le cas échéant, (EQUIVALENCE) UE ADP et EC ADP si postnote de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
									Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	
MLIE-S3	MEI-7NP			M2 EI1 UE7 Management de Projets	10												
MLIE-S3	MEI-7NP	O	MEI-7AN	S3 UE7 LV1 Anglais	2,5	LEA3M2 213	EI1-5A	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2,5
MLIE-S3	MEI-7NP	X	MEI-7ES	S3 UE7 LV2 Espagnol	2,5	LEA3M2 213	M ESP-SB	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2,5
MLIE-S3	MEI-7NP	X	M.ML-7AL	S3 UE7 LV2 Allemand	2,5	LEA1M2 211	M.AL1-SB	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2,5
MLIE-S3	MEI-7NP	O	M.ML-7JP	S3 UE7 Ingénierie de Projets	2,5	LEA1M2 211	M.P.SC	écrit	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2,5
MLIE-S3	MEI-7NP	X	M.ML-7IT	S3 UE7 LV2 Italien	2,5	LEA1M2 211	M.ITA-SB	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2,5
MLIE-S3	MEI-7NP	X	M.ML-7RU	S3 UE7 LV2 Russe	2,5	LEA1M2 211	M.RUS-SB	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2,5
MLIE-S3	MEI-7NP	O	M.ML-7TI	S3 UE7 Traitement de L'information	2,5	LEA1M2 211	M.TI-SO	écrit	2	100%	Oral	30 minutes	100%	Oral	30 minutes	100%	2,5 Les épreuves écrites peuvent se dérouler sur machine.
MLIE-S3	MEI-8PN			M2 EI1 UE8 Prospection, négociation & management de projets	10												
MLIE-S3	MEI-8PN	O	MEI-8AG	S3 UE8 Analyse et Gestion des risques de l'implantation	2	LEA3M2 213	EI1-7E				écrit	2 heures	100%	oral	30 minutes	100%	2
MLIE-S3	MEI-8PN	O	MEI-8AN	S3 UE8 LV1 Anglais	1,5	LEA3M2 213	EI1-7A	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	écrit	2 heures	100%	oral	30 minutes	100%	1,5
MLIE-S3	MEI-8PN	O	MEI-8CF	S3 UE8 Diagnostic financier	1	LEA3M2 213	EI1-7D				écrit	2 heures	100%	oral	30 minutes	100%	1
MLIE-S3	MEI-8PN	O	MEI-8EC	S3 UE8 Etude de cas	1	LEA3M2 213	EI1-7C	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2
MLIE-S3	MEI-8PN	X	MEI-8ES	S3 UE8 LV2 Espagnol	1,5	LEA3M2 213	M.ESP-7B	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	1,5
MLIE-S3	MEI-8PN	O	MEI-8AL	S3 UE8 Manifestations Locales	1	LEA3M2 213	EI1-7E	Assidue			100%						0
MLIE-S3	MEI-8PN	O	MEI-8MS	S3 UE8 Marketing Statistique International	1	LEA3M2 213	EI1-7C				écrit	2 heures	100%	oral	30 minutes	100%	1
MLIE-S3	MEI-8PN	O	M.ML-8AL	S3 UE8 LV2 Allemand	1,5	LEA1M2 211	M.AL1-7B	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	1,5
MLIE-S3	MEI-8PN	X	M.ML-8IT	S3 UE8 LV2 Italien	1,5	LEA1M2 211	M.ITA-7B	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	1,5
MLIE-S3	MEI-8PN	X	M.ML-8RU	S3 UE8 LV2 Russe	1,5	LEA1M2 211	M.RUS-7B	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	1,5
MLIE-S3	MEI-9TE			M2 EI1 UE9 Techniques d'implantation à l'étranger	10												
MLIE-S3	MEI-9TE	O	MEI-9EE	S3 UE9 Ecosystème entrepreneurial	2	LEA3M2 213	EI1-6A	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2
MLIE-S3	MEI-9TE	O	MEI-9SC	S3 UE9 Stratégie coopérative	3	LEA3M2 213	EI1-6A	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	2
MLIE-S3	MEI-9TE	O	MEI-9TF	S3 UE Techniques de Financement des opérations international	2	LEA3M2 213	EI1-6				écrit	2 heures	100%	oral	30 minutes	100%	2
MLIE-S3	MEI-9TE	O	MEI-9TI	S3 UE Techniques d'installation des entreprises à l'étranger	2	LEA3M2 213	EI1-6B				écrit	2 heures	100%	oral	30 minutes	100%	2
MLIE-S3	MEI-9TE	O	MEI-9TT	S3 EC Techniques de Transfert de biens, de service et de sav	1	LEA3M2 213	EI1-6A	combinaison de ces natures (écrit + oral)	2	100%	oral	30 minutes	100%	oral	30 minutes	100%	1
MLIE-S4	ME-10MR			M2 EI1 UE10 Mémoire de Recherche	30	LEA3M2 213											30
MLIE-S4	ME-10MR	O	ME-10ME	S4 UE10 Mémoire	20	LEA3M2 213					combinaison de ces natures (écrit + oral)	30 minutes					0
MLIE-S4	ME-10MR	O	M.ML-ME	Methodologie	1	LEA1M1 201		Assidue		100%							30
MLIE-S4	ME-10PP			M2 EI1 UE10 Pratique Professionnelle	30	ELFP9											30
MLIE-S4	ME-10PP	O	ME-10SP	S4 UE10 Stage Professionnel	30	LEA3M2 213	EI1-PP9A + EI1-PP9B				combinaison de ces natures (écrit + oral)	30 minutes					30
MLIE-S4	ME-10RA			M2 EI1 UE10 Recherche-action	30	EI1-RA8											30
MLIE-S4	ME-10RA	O	ME-10SR	S4 STAGE Recherche	20	LEA3M2 213	EI1-RA8A				combinaison de ces natures (écrit + oral)	30 minutes	100%				30
MLIE-S4	ME-10RA	O	M.ML-ME	Methodologie	1	LEA1M1 201	EI1-RA8B	Assidue		100%							0

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

**Compensation : moyenne simple :**

- Au sein d'une unité d'enseignement entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.
- Au sein d'un semestre entre toutes les unités d'enseignement qui le composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés. Les unités d'enseignement sont affectées de coefficients qui peuvent être différenciés dans un rapport variant de 1 à 5. La compensation générale entre UE au semestre 2 n'est toutefois possible que si l'étudiant a réalisé son stage et soumis un rapport pour évaluation.
- Entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4).

Règles concernant le statut AJAC : identiques au règlement des études de l'établissement

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Motifs retenus pour justifier d'une absence :

- Maladie,
- Convocation administrative non déplaçable,
- Raison familiale impérieuse (décès).

Justificatifs acceptés :

- Original du certificat médical (maladie),
- Document administratif officiel (convocation administrative non déplaçable),
- Copie du certificat de décès ou à défaut attestation sur l'honneur dans l'attente du certificat (raison familiale impérieuse).

Délais pour présentation des justificatifs :

- 3 jours avant l'examen pour convocation administrative non déplaçable,
- 1 semaine maximum après les examens pour les autres motifs.

Éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 : aucun report de notes de la session 1.

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)